ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Alignement du taux de rendement du Livret A sur l'inflation

Question écrite n° 14810

Texte de la question

Mme Christine Loir appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique concernant l'alignement du taux de rendement du Livret A sur l'inflation. En effet, la hausse significative des prix observée en 2022 et 2023 a impacté non seulement le pouvoir d'achat des citoyens, mais également les rendements des placements. Actuellement rémunéré à 3 % depuis le 1er février 2023, le Livret A ne parvient pas à garantir la préservation de l'épargne face à l'inflation, évaluée à 4,9 % en glissement annuel selon les données de l'Insee pour l'année 2023. Bien que le Gouvernement ait pris la décision de geler le taux du Livret A pour soutenir les ménages face à l'inflation, cette mesure apparaît insuffisante et ne répond pas pleinement aux besoins des épargnants. La dernière révision du taux a eu lieu le 1er février 2023, portant le taux du Livret A de 2 % à 3 %. Cette démarche s'inscrit dans le souci de protéger les épargnants des effets néfastes de l'inflation et ce, de manière transparente et anticipée. Afin d'assurer une meilleure gestion des finances personnelles des citoyens, Mme la députée propose que le Gouvernement reconsidère la politique de gel du taux du Livret A et examine la possibilité d'ajuster le rendement en fonction des réalités économiques, tout en prenant en compte les variations de l'inflation. Elle suggère également que de telles décisions soient communiquées de manière précoce aux citoyens pour leur permettre une meilleure planification financière. Elle souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : Mme Christine Loir
Circonscription : Eure (1re circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14810
Rubrique : Banques et établissements financiers
Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 février 2024, page 729
Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)